

AVIS PUBLIC

ADOPTION DU BUDGET DE L'ANNÉE 2026 ET DU PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS

Avis est par les présentes donné que le conseil municipal de la Ville de Donnacona adoptera le budget pour l'année 2026 ainsi que le programme triennal des immobilisations lors d'une séance extraordinaire qui se tiendra à **19 h, le lundi 15 décembre 2025**.

Les délibérations du conseil et la période de questions lors de cette séance porteront exclusivement sur le budget et le programme des immobilisations.

À noter que le budget pour l'année 2026 et le programme triennal des immobilisations feront l'objet d'une présentation lors de la séance ordinaire du **8 décembre 2025**.

Donné à Donnacona, le 1^{er} décembre 2025.

Le directeur général adjoint et greffier,



Pierre-Luc Gignac, avocat